

■ **Tavelli et Bruno S.A.**, à Nyon, acquisition et gestion de participations (FOSC du 20.11.2002, p. 15). Furrer Hans-Jörg est désormais à Mettmenstetten. Procuration collective à deux est conférée à Gueugneau Michèle, de France, à Archamps (France).
Journal no 2040 du 27.02.2004
(02152518 / CH-550.1.011.367-1)